

ANNEX 7

MEMOIRE  
DU GOUVERNEMENT HAITIEN  
A  
LA MISSION TECHNIQUE HUMANITAIRE  
DE  
L'OEI

2 DECEMBRE 1991

## SOMMAIRE

### INTRODUCTION

#### I- LE CADRE MACRO-ECONOMIQUE

#### II- ANALYSES SECTORIELLES

##### 1- ENERGIE

- 1.1 Baisse de la production
- 1.2 Effets et Conséquences
- 1.3 Impact sur les autres secteurs

##### 2- AGRICULTURE

- 2.1 Filières céréales
- 2.2 Filières haricots
- 2.3 Filières fruits et légumes
- 2.4 Filières viande et lait
- 2.5 Commercialisation interne
- 2.6 Import / Export

##### 3- ENVIRONNEMENT

- 3.1 Le Déboisement
- 3.2 Dégradation des sols
- 3.3 Diversité biologique

##### 4- SANTE

- 4.1 Rappel de la situation sanitaire avant l'embargo
- 4.2 Les effets de l'embargo
  - 4.2.1 Les effets immédiats
  - 4.2.2 Les effets à terme

##### 5- COMMERCE ET INDUSTRIE

##### 6- EDUCATION

##### 7- AUTRES ASPECTS SOCIAUX

### CONCLUSION

### III- ANNEXES

- 1- Haiti - Fiche signalétique
- 2- Requête pour atténuer l'effet de l'embargo sur la dégradation de l'environnement d'Haïti
- 3- Recommandations - Agriculture
- 4- Recommandations - Santé

## INTRODUCTION

L'Organisation des Etats Américains (OEA) a décidé, en votant la Résolution le 8 octobre dernier, de prendre l'initiative d'une mesure punitive contre le Gouvernement, l'Etat et le Peuple Haïtiens, sous la forme d'un embargo commercial et financier, "sauf dans les cas exceptionnels d'ordre humanitaire". Aucune autre résolution sub-séquent de l'OEA n'est venue définir les divers "cas exceptionnels d'ordre humanitaire" qui ne rentreraient pas dans le cadre de cet embargo.

Compte tenu des difficultés extrêmes de cueillette de données sur le terrain, difficultés aggravées par la rareté du carburant, le présent mémoire se propose d'ordonner les faits connus et vérifiables pour arriver à une évaluation juste de l'impact de cet embargo commercial et financier sur la vie quotidienne de la population déjà profondément affectée.

Le dénuement dans lequel vit la grande majorité de notre peuple est connu. L'embargo commercial et financier l'aggrave à un point à peine descriptible. Nous réaffirmons en dépit de ces conditions désastreuses la dignité de ce peuple et la souveraineté de son Etat.

### I. LE CADRE MACRO-ECONOMIQUE

L'évolution de la société haïtienne depuis le milieu de la dernière décennie se caractérise par une instabilité politique chronique et une dégradation constante des principaux secteurs de la vie nationale : sur le plan économique d'abord, le revenu réel per capita a connu une régression de 2% en moyenne par année; sur le plan social ensuite, l'accès aux services de santé et d'éducation par tête d'habitant s'est empiré avec l'explosion démographique. Enfin, sur le plan écologique, la dégradation continue des sols et de l'environnement consécutif au déboisement intensif s'est poursuivi.

L'application d'un embargo commercial contre Haïti ne fait qu'assombrir ce tableau. La situation désastreuse dans laquelle se trouvait déjà plongé le pays avec la crise énergétique, le chômage croissant, la régression de la production agricole; la décroissance de la pro-

duction industrielle et la dégradation de l'environnement s'est empirée. Les besoins urgents d'alimentation, de santé et d'éducation, dans une large mesure déjà non satisfaits, augmentent. De nombreux indicateurs renseignent sur cet état de fait.

1. Une augmentation du coût de la vie de 10% en novembre 1991 par rapport à septembre en regard d'un taux d'inflation de 17% à 20% sur une année en général. Les difficultés de transport ont provoqué une diminution de l'offre sur les marchés publics notamment dans les centres urbains et une hausse des prix des produits importés affectant à priori les petites bourses.
  
2. Une dépréciation accélérée de la gourde passant de 50% à plus de 80% durant la première quinzaine du mois de novembre. L'augmentation du taux de change de la gourde par rapport au dollar américain s'explique par le tarissement des sources de devises suite à la suspension de l'aide externe évaluée à une moyenne de 8 millions de dollars U.S. par mois, sans tenir compte des transferts par le biais des Organisations Non-Gouvernementales; la chute des exportations qui représentaient des rentrées de l'ordre de 16 millions de dollars U.S. (\*) par mois; l'arrêt des transferts privés des ressortissants haïtiens à l'étranger estimés à une moyenne mensuelle de 13 millions de dollars U.S. D'un autre côté, les anticipations des agents économiques prévoyant une dépréciation accentuée de la gourde les poussèrent à se défaire des actifs financiers libellés en monnaie locale aggravant ainsi le déséquilibre entre l'offre et la demande de devises.
  
3. Une diminution significative du salaire nominal des ouvriers et employés du secteur privé. Face à la baisse de la production et aux difficultés de transport, les employeurs ont réduit les heures de travail par semaine parfois jusqu'à 50% et du même coup les rémunérations des ouvriers et employés.

---

\* Cette donnée tient compte de 12 millions de dollars d'exportation officielles et une estimation de la sous-facturation de l'ordre de 4 millions de dollars US.

4. Une augmentation du chômage avec les suppressions massives d'emplois enregistrées dans les entreprises industrielles notamment dans le secteur de la sous-traitance dont la fermeture met à pied plus 37000 ouvriers.
5. Les revenus des ménages liés aux secteurs de production agricole et d'exportation ont également chuté. Faute de transport, des produits agricoles ne peuvent pas atteindre les centres de distribution et périssent dans les aires de production.
6. La stagnation de l'activité bancaire. Le stock de crédit est resté inchangé entre Septembre et Novembre indiquant qu'aucun investissement n'a été effectué au niveau du secteur privé durant cette période.
7. La suppression quasi totale des importations. L'exécutive Order du 22 Octobre du Gouvernement Américain empêche tout échange commercial entre le marché américain et haïtien. La plupart des produits d'importation sont frappés d'interdiction à l'exception de quelques produits alimentaires.

## II. ANALYSES SECTORIELLES

### 1. ENERGIE

La crise de l'énergie électrique qui débuta il y a quelques années avec les difficultés qu'éprouva la Centrale Hydro-électrique de Péligre à satisfaire la demande d'énergie s'est aggravée considérablement au cours des derniers mois avec les problèmes écologiques posés par le déboisement. La sécheresse qui sévit dans le Plateau Central a provoqué un abaissement du niveau du lac de Péligre en dessous de la côte d'alerte.

L'embargo accentue le problème énergétique à différents niveaux. Il faut noter une baisse de la capacité de production due à l'impossibilité d'importer des intrants et matières premières indispensables à la production. Il s'avère également important de remarquer que la crise énergétique atteindra son niveau le plus aigu avant Janvier si l'embargo est maintenu.

### **1.1 BAISSÉ DE LA PRODUCTION**

En temps normal, l'Electricité d'Haïti (EDH) a une capacité de production de 90 Megawatts/par jour dont 55% d'énergie thermique et 45% d'énergie hydraulique. Avant l'embargo et jusqu'au mois d'Octobre, l'EDH produisait 51 Megawatts par jour. Depuis l'embargo, l'Electricité d'Haïti n'arrive à produire que 37 Megawatts par jour dont 27 Megawatts d'énergie thermique et 10 Megawatts d'énergie hydroélectrique.

Durant les périodes de sécheresse l'Electricité d'Haïti augmente sa production thermique pour compenser la baisse de la production hydraulique. Cependant, à cause de l'embargo, les centrales thermiques fonctionnent très en dessous de leur capacité, des pièces de rechange ne peuvent être commandées pour ces centrales et aucune des micro-centrales des villes de province n'est opérationnelle en raison d'une rupture du stock de combustibles, plus précisément celui du gasoil.

Les pertes non techniques se sont également accrues. Elles s'élèvent à présent à 41% de la production en raison des difficultés de transport entravant le système de contrôle.

### **1.2 EFFETS ET CONSEQUENCES**

A ce jour l'Electricité d'Haïti accuse des pertes de recettes de l'ordre de 70% due tant à la baisse de la production qu'aux difficultés de recouvrement liées au transport (300,000 gdes sont perçues sur un recouvrement mensuel de 1 million de gdes) et leur consommation a également diminué. Avec l'embargo, dès le mois de Décembre, l'Electricité d'Haïti sera dans l'impossibilité d'effectuer les débours obligatoires de 8 millions de dollars US pour la production.

### **1.3 IMPACT SUR LES AUTRES SECTEURS**

La crise énergétique qui s'est amplifiée au cours du mois de Novembre a eu des effets négatifs sur les secteurs productifs, principalement sur l'agriculture et

l'industrie. Les secteurs sociaux sont aussi sévèrement touchés par cette crise. Malheureusement, elle risque de s'accroître d'ici à la fin de Décembre compte tenu des difficultés de production de l'Electricité d'Haïti.

## 2. L'AGRICULTURE

L'agriculture et l'environnement figurent parmi les secteurs les plus touchés par l'embargo commercial et financier décrété contre Haïti. Rien que durant les trois premiers mois d'application les dégâts enregistrés ont été considérables. Les pertes globales s'élèvent à 323 millions de gourdes pour les produits agricoles. La famine menace déjà un total de 2700 familles dans les zones sèches du Nord-Ouest, du Plateau Central, d'Aquin et de la Gonave. La demande de charbon de bois augmentera de 4000 T.M./mois et le déboisement consécutif aura des effets néfastes sur la dégradation de l'environnement. Les petits producteurs de moins de 2 hectares qui représentent 80% de 800.000 exploitants agricoles sont avec les paysans sans terre (environ 60.000) les plus touchés par cette crise exceptionnelle.

Les effets de l'embargo s'observent à la fois sur la production végétale et la production animale. Les pertes et les dommages enregistrés se retrouvent le long de la chaîne Production-Transformation-commercialisation.

### 2.1 Filières Céréales

Les stocks de riz Paddy et de sorgho récoltés au terme de la saison de production Juillet/Décembre 1991 par les petits cultivateurs (environ 80.000 T.M. et 135.000 T.M. respectivement) ne pourront pas être transformés en riz blanc et en sorgho blanchi faute de combustible pour actionner les décortiqueurs. Les pertes post-récolte pour le riz et le sorgho risquent de passer de 15 à 30% du total de la production en raison de leur séjour prolongé dans des dépôts de fortune et de l'attaque des rongeurs. D'où une perte de 45 millions de gourdes. La saison prochaine (Janvier/Juin 1992) sera

fortement touchée par l'embargo étant donné qu'il n'y a plus d'intrants agricoles sur le marché (engrais et pesticides). Les prochaines récoltes de maïs seront également affectées pour les mêmes raisons.

## **2.2 Filière Haricots**

On estime à 10.000 hectares la superficie qui n'a pas pu être emblavée en haricots pour la saison novembre 91/janvier 92 dans les plaines des Gonaïves, du Cul-de-Sac, du Nord-Ouest où les pompes d'irrigation n'ont pas pu entrer en fonctionnement faute de carburant. Il en résulte un manque à gagner de 50 millions de gourdes pour un total de 4000 familles de petits producteurs.

## **2.3 Filière Fruits et Légumes**

Le ralentissement des moyens de transport à travers le pays a réduit le mouvement des produits récoltés vers les centres de consommation. Comme il s'agit pour la plupart de produits périssables, le pourcentage des pertes a augmenté de 10% pour la saison de production Août 91/janvier 92. La ville de Port-au-Prince reçoit en moyenne 1000 T.M. de fruits et légumes par semaine (soit 20% des 5000 T.M. de produits agricoles qui entrent chaque semaine à la capitale). Les pertes s'élèvent à 6 millions de gourdes. Le manque à gagner pour la tomate industrielle est évalué à 50 millions de gourdes et concerne 12000 ouvriers et petits producteurs agricoles.

## **2.4 Filière Viande et Lait**

La production de poulets améliorés est largement affectée par l'embargo car aucune livraison d'oeufs fertiles n'est possible et les couvoirs restent fermés. Pour les trois premiers mois d'application de l'embargo un marché de 12 millions de gourdes est en péril. Ce qui touche directement un total de 1000 petits détaillants.

En ce qui concerne le gros et menu bétail, le déficit de production est estimé à 2000 T.M. de viande pour la même période en raison des pertes de poids éventuelles

chez du bétail par suite des difficultés d'approvisionnement en aliments concentrés. Le manque à gagner oscille donc aux environs de 50 millions de gourdes.

L'industrie laitière accusera une perte de 5 millions de gourdes pour ces trois premiers mois. Les petits producteurs seront sévèrement touchés par l'effondrement du commerce du lait.

## **2.5 Commercialisation Interne**

La commercialisation interne des produits agricoles est fortement perturbée par l'embargo. Si les marchés ruraux sont relativement bien approvisionnés, le transport se faisant à dos d'animaux, les marchés urbains connaissent par contre une diminution des flux commercialisables sous l'effet du ralentissement du transport motorisé. Les prix sont donc fortement à la baisse sur les marchés ruraux tandis qu'ils sont à la hausse sur les marchés urbains.

Pour certains produits comme la banane et les tubercules les prix sont réduits de 300% au niveau des centres de production. Si l'on retient seulement 50% comme baisse moyenne pour l'ensemble des prix agricoles de produits alimentaires, cela diminuerait également de 50% la valeur marchande des 60.000 T.M. de produits destinés à la seule ville de Port-au-Prince pour les trois derniers mois. Autrement dit, les familles paysannes enregistrent un manque à gagner de 60 millions de gourdes dû à l'effondrement des prix sur les marchés ruraux.

Les circuits de commercialisation fonctionnant au ralenti, le va-et-vient des 10.000 intermédiaires (Madam Sara) par semaine qui assurent l'approvisionnement de la capitale est tombé à 1/3 du total. Ces intermédiaires sont notamment des femmes paysannes qui seront condamnées à consommer leur fonds de roulement et ne pourront que difficilement reprendre leurs activités traditionnelles après la levée de l'embargo.

## 2.6 Import/Export

Les échanges commerciaux au niveau international sont pratiquement bloqués pour la grande majorité des produits agricoles à part les produits qui ne sont pas frappés par l'embargo.

Le prix des intrants agricoles dont le stock n'est pas encore épuisé a augmenté du simple au double. Le RIDOMIL, insecticide couramment utilisé dans le pays, a vu son prix passer de 20 gourdes à 58 gourdes la livre. Les engrais et les semences ont connu des taux d'accroissement de l'ordre de 50%. Autrement dit, pour les petits producteurs les coûts de production augmentent tandis que la valeur de la production diminue.

C'est surtout à l'exportation que le secteur agricole a été le plus touché. Haïti risque de perdre le marché des mangues (environ U.S.\$ 6 millions). Or le commerce des mangues concerne une bonne partie de la population nationale. Environ 20 à 30% des devises obtenues par la commercialisation des mangues sont redistribués dans la petite paysannerie.

Le café qui reste l'un des plus importants produits d'exportation avec un chiffre d'affaires de 75 millions de Gourde se transporte difficilement vers les centres d'exportation. Le transit via la Jamaïque est bloqué et les coûts du transport vers l'Europe vont augmenter. Les prix au producteur accusent déjà une tendance à la baisse. Les caféiculteurs sont donc sur le point de perdre un revenu de 10 à 15 millions de Gourdes pour une réduction de 50% des prix étant donné qu'ils absorbent jusqu'à 30% de la valeur du produit exporté.

## 3. L'ENVIRONNEMENT

Haïti était déjà un pays en situation de crise écologique quand l'embargo a été décrété. Durant la période considérée, les effets de ce dernier vont se faire sentir dans les domaines suivants:

### 3.1 Le Déboisement

L'embargo anéantit un marché de 330.89 kg de gaz propane et de 62500kg de gaz butane par mois. Cette consommation mensuelle de 392689 kg de gaz liquifiés équivaut à 3.141,512 kg. de charbon de bois. Autrement dit, l'embargo va causer une consommation additionnelle de 3000 TM de bois de feu. Ce qui va entraîner l'abat-tage de 7500 arbres supplémentaires dans un pays où la couverture forestière est déjà réduite à 3% de sa superficie totale.

On estime à 10% du volume total de 57000 m3 la quantité supplémentaire de bois d'oeuvre et de bois de service qui sera coupée par suite des effets de l'embargo (accroissement de la demande pour la construction de bateaux - augmentation de l'offre en raison de l'augmentation du nombre de bucherons). Ce qui donne un total de 1000 T.M. pour les trois premiers mois de l'embargo.

### 3.2 Dégradation des sols

Le déboisement va accélérer l'érosion qui à son tour va réduire la fertilité des terres arables. Avant l'embargo, le pays perdait chaque année 20000 tonnes de sol. Cette perte correspond à la dégradation de 6000 Ha de terres cultivées. La dégradation des sols est considérée, à toutes fins pratiques, comme étant irréversible, étant donné qu'un centimètre (1cm) de sol se forme tous les 200 à 300 ans.

De même, la réduction du pouvoir d'achat de la masse paysanne va entraîner la sur-exploitation des terres marginales et leur dégradation accélérée. De tels dommages vont faire augmenter le nombre de paysans sans terre et conséquemment le taux d'émigration.

### 3.3 Diversité Biologique

L'accélération du déboisement n'est pas sans influence sur l'appauvrissement de la diversité biologique. Celle-ci se manifeste dans le pays par la disparition des espèces et des écosystèmes fragiles. Ainsi, des

espèces rares et endémiques qui font partie du patrimoine mondial peuvent être affectées de façon irréversible. Bien qu'il soit difficile voire impossible de quantifier de tels dommages, il est indiqué de souligner que l'appauvrissement de la biodiversité constitue l'une des causes majeures du déséquilibre écologique qui frappe le pays.

Les premières victimes de la dégradation de l'environnement naturel demeurent les masses rurales qui vivent dans les zones concernées étant donné que la capacité de charge démographique des terres affectées tend à diminuer. Les populations touchées sont obligées d'abandonner leur niche écologique à la recherche de meilleures conditions d'existence dans des zones de vie plus appropriées.

#### **4. SANTE**

##### **4.1 Rappel de la situation sanitaire avant l'embargo**

L'analyse d'un certain nombre d'indicateurs révèle que la situation sanitaire d'Haiti reste très précaire malgré les progrès réalisés dans le domaine de la santé publique au cours de la décennie 1980.

A titre d'exemple, soulignons que l'accessibilité aux soins de santé atteint seulement 60% de la population, que la couverture d'eau potable touche environ 40% de la population urbaine et 23% de la population rurale.

En outre, les statistiques indiquent que le taux de mortalité infantile est très élevé, soit près de 110/1000 et que le taux de mortalité par suite de la grossesse ou de l'accouchement est de 4%.

Enfin, il est douloureux de constater que la malnutrition protéino-calorique touche environ 60% des enfants de moins de cinq ans et un nombre appréciable de grands enfants et d'adultes.

##### **4.2 Les effets de l'embargo**

Le secteur santé est l'un des secteurs les plus affectés par la crise socio-politique et économique à laquelle se trouve confronté présentement Haiti.

TABLEAU #1

PRODUCTION / UTILISATION DE SERVICES A L'HUEH ET 2 CENTRES DE SANTE  
DE L'AIRE METROPOLITAINE EN SEPT. 1991 ET NOVEMBRE 1991

PRODUCT. / UTILIS. DE SERVICES	SEPTEMBRE 1991				NOVEMBRE 1991			
	HUEH	ST.MART.	CATHED.	TOTAL	HUEH	ST.MART.	CATHED.	TOTA
N.DE CONSULTATIONS	3.423	726	1.423	5574	2.486	365	563	3.41
NOMBRE D'INTERVEN- TIONS MAJEURES	333			333	211			21
NOMBRE D'ADMIS- SIONS	1.010			1.010	1.200			1.20
NOMBRE D'EXEATS	873			873	778			77
NOMBRE DE DECES	233			233	118			11
TAUX BRUT DE MOR- TALITE HOSPITALIE- RE	36,4%			36,4%	15.5%			15.5

#### 4.2.1 Les effets immédiats

D'abord, il convient de souligner que la quasi suspension de l'assistance externe a affecté gravement l'exécution des programmes prioritaires de santé financés à près de 90% à partir de fonds d'origine externe.(1)

Les conséquences immédiates ont été l'arrêt du financement de l'acquisition de vaccins, et d'une partie des éléments de la chaîne de froid, de préservatifs ainsi que la cessation des programmes de formation.

De plus, la détérioration rapide des prestations des établissements de santé gérés par les ONG affecte particulièrement les couches les plus défavorisées de la population déjà frappées par l'arrêt des programmes prioritaires de santé.

L'impossibilité de transporter des produits pétroliers et du gaz a déjà eu des incidences négatives sur la fourniture des services de santé.

---

1) L'assistance externe représente a) 100% approvisionnement en vaccins et en matériels utilisés pour les programmes de vaccination; b) 100% des approvisionnements en matériel contraceptif et préservatif utilisé dans la lutte contre le SIDA; c) plus de 80% du financement des coûts directs des programmes prioritaires (lutte contre la déshydratation diarrhéique, lutte contre la malaria, lutte contre le SIDA, lutte contre la tuberculose, soins materno-infantiles et planification familiale.) En outre près de 50% des établissements sont gérés par des ONG dépendant pour leur financement de l'assistance internationale à près de 80%.

La crise énergétique a entraîné au cours du mois de Novembre une paralysie partielle ou totale des blocs opératoires, des salles de travail, des services de stérilisation, de laboratoire et de radiologie. Certains services ont même fermé leurs portes, par exemple le Service de chirurgie de l'Hôpital Ste. Catherine de Laboule à Cité Soleil. Il a été enregistré une rupture de la chaîne de froid en divers points du pays mettant en péril la viabilité de milliers de doses de vaccins.

Le personnel hospitalier dans sa grande majorité n'a pas pu être à son poste en raison de la désorganisation du transport.

L'approvisionnement en eau potable a considérablement diminué dans la plupart des villes du pays.

Il a été constaté une éclosion de poussées de fièvre typhoïde, de maladies diarrhéiques et d'autres maladies de transmission hydro-fécale en divers points du pays: Cornillon, Fonds-Verrettes et Môle St-Nicolas.

On a en outre enregistré le décès de plusieurs compatriotes en raison de la paralysie ou du sous-fonctionnement des services d'urgence et de la paralysie des ambulances.

Les informations partielles en provenance du Ministère de la Santé Publique et de la Population, indiquent que durant cette période la couverture (estimée à 40%) des services va baisser d'environ 50% et l'accessibilité aux soins de santé primaire va passer de 60% à 30%

#### **4.2.2 Les effets à terme**

A la fin du mois de novembre, le pays a pu recevoir une petite cargaison de produits pétroliers en dehors des filières habituelles d'approvisionnement apportant un soulagement temporaire à certains secteurs.

Toutefois il est clair qu'avec le maintien de l'embargo et conséquemment une diminution certaine de l'activité économique, la situation prévalant au mois de novembre se reproduira et certainement de manière plus dramatique encore avec des conséquences graves et des dommages irréparables.

Il faudra craindre cependant :

- a) une recrudescence accrue des maladies immuno-contrôlables due à la rupture de la chaîne de froid et au dépérissement des vaccins.
- b) une flambée catastrophique de cas de diarrhée, de typhoïde et d'autres maladies à transmission hydrofécale dans les zones à risque en particulier les zones marginales due à l'arrêt de l'approvisionnement en eau potable et de l'accumulation de débris dans les villes.
- c) des effets très négatifs sur l'état nutritionnel déjà précaire des enfants de moins de 5 ans et des femmes en âge de procréer provenant des couches les plus défavorisées étant donné la baisse certaine des soins materno-infantiles, l'augmentation du chômage, la diminution de la production agricole et les difficultés d'approvisionnement des marchés.
- d) une nette augmentation du taux de mortalité infantile déjà élevée (110/1000), une nette diminution de la qualité des services et malheureusement une augmentation du nombre de décès due à une paralysie des blocs opératoires et à des cas d'exéat prématuré.
- e) Une nette aggravation de la situation du SIDA en Haïti à cause de la non-distribution de préservatifs, de l'arrêt des campagnes de sensibilisation. En outre, les déplacements de population enregistrés de la capitale vers les villes de province au cours des mois d'octobre et de novembre ont affecté surtout les populations des zones marginales et il n'est pas évident que parmi ces gens-là ceux atteints du SIDA pourront recevoir les soins appropriés dans leurs nouvelles zones d'hébergement compte tenu de la cessation des soins de santé à travers les ONG.

## 5. COMMERCE ET INDUSTRIE

Le comportement de l'économie nationale dépend dans une large mesure de l'activité industrielle et commerciale représentant plus de 40% du PIB. Les échanges commer-

ciaux s'effectuent à 70% avec les Etats-Unis d'Amérique, le principal partenaire commercial d'Haïti. Ainsi, l'application de l'embargo frappe durement non seulement le commerce mais aussi les industries tant locales que de sous-traitance qui dépendent dans une large mesure des importations de matières premières des Etats-Unis d'Amérique.

Pour le secteur industriel, l'interdiction d'échanges avec les Etats-Unis d'Amérique signifie la fermeture de toutes les entreprises de sous-traitance soit 40.000 employés et ouvriers au chômage. Pour les industries restantes, les ouvriers devront faire face au renchérissement de 150% du tarif du transport en commun. Il faut noter également que 30% des industries de la sous-traitance ont déjà décidé de s'implanter ailleurs. D'autres se donnent un délai d'un ou deux mois pour prendre une décision définitive.

Les effets globaux de la fermeture des industries de sous-traitance et de l'arrêt des échanges commerciaux avec les Etats-Unis d'Amérique sont difficilement mesurables. Cependant, il ne faut pas oublier que le Commerce extérieur avec les Etats-Unis d'Amérique représente à peu près 350 millions de dollars US d'importations et plus de 200 millions d'exportations. Ces données laissent sous-entendre le nombre de revenus et d'emplois liés à cette activité qui seront perdus à cause de l'embargo.

## 6. EDUCATION

La rentrée des classes reportée au 4 Novembre s'est effectuée dans des conditions extrêmement difficiles et le secteur Education a été durement touché par ce climat.

En effet, il a été constaté une nette paralysie des activités scolaires due d'une part à la rareté des moyens de transport et d'autre part aux prix excessifs pratiqués par le peu de transporteurs existants.

Toutefois, il faut souligner que le taux de fréquentation a été nettement différent selon qu'il s'agisse de la capitale ou des villes de province d'une part, et d'autre part d'écoles publiques ou d'institutions privées d'enseignement.

Au niveau de la zone métropolitaine, le taux de fréquentation des écoles publiques n'a pas atteint les 10% alors que pour les écoles privées, il a varié entre 50 et 60%.

Cette réalité est nettement différente en province où le taux de fréquentation pour les écoles publiques a été supérieur à celui des écoles privées.

La situation va s'améliorer certainement au cours du mois de décembre mais redeviendra difficile à gérer à partir de janvier si l'embargo est maintenu, ce qui grèvera d'une hypothèque certaine la poursuite des activités scolaires et le devenir même du système éducatif haïtien.

## 7. AUTRES ASPECTS SOCIAUX

L'aggravation de la situation socio-économique suite aux mesures d'embargo contre Haïti a conduit à une intensification des mouvements de migration notamment vers les Etats-Unis d'Amérique à partir d'embarcations de fortune. Plus de 6.000 "boat-people" ont été recensés par les garde-cotes américaines au cours de cette période.

La situation de pauvreté extrême caractérisant une grande partie de la population jointe à la baisse progressive de son pouvoir d'achat pousse les gens vers l'émigration. Si l'embargo est maintenu, le flot de boat-people risque d'être incontrôlable privant ainsi le pays d'une bonne partie de sa force de travail.

D'un autre côté, le maintien de l'embargo affectera lourdement les activités du secteur informel rendant encore plus difficile la situation déjà précaire des pacotilleurs,...

De plus, les difficultés financières de l'Etat et la cessation des activités d'un certain nombre d'ONG déboucheront sur des problèmes de fonctionnement des centres de récupération nutritionnelle et des centres d'accueil aggravant ainsi l'état nutritionnel des jeunes concernés et créant les conditions d'une augmentation de la délinquance juvénile.

Enfin, la poursuite de l'embargo augmente les risques d'explosion sociale dus à la détérioration profonde de la situation socio-économique et pouvant se traduire par un nombre élevé de morts, de blessés et de dégâts matériels.

## CONCLUSION

L'embargo commercial et financier pris à l'encontre d'Haïti par l'OEA contribue et contribuera encore plus au cours des prochains mois à aggraver la détérioration de la situation socio-économique et écologique. La situation de crise provoquée par cet embargo a été mise à l'évidence par les analyses sectorielles précédentes. Sans nul doute la pénurie de carburant constitue le facteur principal de blocage de l'activité sociale et économique de par notamment l'importance des produits pétroliers pour la production d'énergie électrique et pour le transport interne. Ceci se vérifie de par la reprise immédiate de certaines activités depuis l'arrivée de la cargaison de produits pétroliers le 28 novembre dernier.

Avec l'application de l'embargo dès le 5 novembre dernier et même prématurément par le Gouvernement Américain depuis le mois d'Octobre, des centaines d'industries ont définitivement fermées leurs portes laissant des milliers de ménages sans aucune source de revenus. De plus, les récoltes de milliers de paysans sont déjà compromises.

A cause des multiples cas d'épidémies relevés durant les derniers jours, il n'est pas possible d'écarter une augmentation substantielle des décès, notamment dans les zones rurales et les quartiers urbains défavorisés.

Cette mesure adoptée par les Pays de l'OEA a donc des conséquences néfastes et sans aucun doute irrémédiables sur le peuple haïtien au bonheur duquel elle prétend être destinée.

